

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2016

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe - MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe - RUET Raymond – PELLETIER Franck - GUYOT Florence – LALLEMENT Annette**

Excusé(s): -

Absent(s) :

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie**

AGGLO VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS :

Présentation des différentes actions du schéma de mutualisation. Schéma dans lequel, la commune peut choisir différentes actions.

Mme le Maire informe le conseil que dans l'élaboration du prochain pacte fiscale et financier, il est prévu une baisse financière des ressources de l'agglomération. Celle-ci appliquera une des deux solutions suivantes, soit une : augmentation des taux d'imposition, soit une baisse de notre attribution de compensation.

Présentation du projet de territoire.

VOIRIE – RESEAU D'EAU :

Les travaux ont débuté début septembre. Il ne reste à ce jour, que les travaux au crêt de Bussy. Un diagnostic routier sera effectué dans les 11 communes ayant confié la compétence « Voirie » à l'agglomération. Ce diagnostic recensera l'état des voiries, des accotements, des trottoirs, des signalétiques et servira à déterminer les travaux les plus urgents à effectuer dans les années à venir. Le coût de cette étude, à la charge de l'agglomération, s'élève à 27 000 €, pour 240 km de voirie.

Les travaux d'eau « Route du Zacharie » devaient débuter fin août. Du retard est pris, ils débuteront plus tard.

Pour le curage des fossés et des bacs, comme pour l'égouttage des voies communales, c'est l'agglomération qui choisira le prestataire.

Le deuxième passage de l'égouttage des routes a été effectué par Mr GEOFFRAY. La partie voirie communale est prise en charge par l'agglomération (43 h), la partie rurale (13h) par la commune.

ECOLE :

a) Rentrée :

La rentrée a eu lieu le 1^{er} septembre avec 107 élèves, répartis en 5 classes :

- Maternelle : 28 élèves (10 petits + 18 moyens) avec Cécile ROBIN et Isabelle BLANC (Atsem)
- Grande section (11 élèves) + CP (11 élèves) avec Alain JACQUET (Directeur)
- CE1 (10 élèves) + CE2 (8 élèves) avec Caroline DUBUISSON
- CE2 (6 élèves) + CM1 (13 élèves) avec Julie ROLLAND (nouvelle enseignante)
- CM1 (5 élèves) + CM2 (15 élèves) avec Christèle BENOLIEL

En raison des mesures de sécurité, un adulte est présent à chaque entrée et sortie d'école. Ce rôle est réparti entre Isabelle BLANC (8h30 – 11h30 – 16h30) et les instituteurs (13h30).

Au niveau de la garderie, les parents devront aller chercher leurs enfants soit, dans la cour d'école (portail allée des écoles) ou à la salle de garderie. L'entrée principale de l'école sera fermée dès la sortie de 16h30 terminée.

b) Personnel :

La garderie (7h30 à 8h30 + 16h30 à 18h30) est assurée par Sylvie DENIZOT et Josselyne SAUZAY.

- La cantine est assurée par Josselyne SAUZAY, Sylvie DENIZOT, Marie-Françoise JOLIVET-BERNARD et Nathalie ROSSET.

c) Travaux :

Réfection de la salle de bibliothèque, du couloir et du WC au 1^{er} étage, pour un coût de 8 925,51 € TTC. Un bandeau en zinc sur la toiture a été installé pour un coût de 1 213,20 € TTC. Le jardin des écoles a été refait (mur + portail) pour un coût de 14 015,12 € TTC). Dès que le temps le permettra, le jardin sera labouré afin que les enfants puissent l'utiliser dans le cadre des TAP.

d) Activités :

Les élèves de la classe d'Alain JACQUET (CP+CE1) iront à la piscine (Nautile) avec les enfants de ST JULIEN, pour la période du 15 septembre au 8 décembre 2016, soit 11 séances de $\frac{3}{4}$ d'heure. Les frais de bassin sont payés par l'agglo, le transport à la charge des 2 communes (51 €) par commune et par trajet.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Les TAP se déroulent le lundi + vendredi (15h30 à 16h30) et le mardi + jeudi (16h00 à 16h30). Cette année les activités proposées sont : Eveil musical, « Agility Chiens », langage des signes, jardinage, slam, sport, musique, lecture, jeux de société, étude surveillée et garderie. Ces activités sont assurées par des intervenants extérieurs, le personnel communal, le directeur d'école et des bénévoles.

La commune recherche des bénévoles ponctuels pour encadrer des groupes d'enfants durant ces TAP.

Lors de la réunion du 7 juin 2016, le conseil avait décidé de la participation annuelle des familles, à savoir :

Lundi et vendredi = 50 €/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
60 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

Lundi ou vendredi = 25€/an/enfant (enfants de petite et moyenne section de maternelle)
30 €/an/enfant (grande section de maternelle + primaire)

1/2 h Garderie Mardi + Jeudi = Gratuit

Le Conseil décide de rajouter à ce tarif, la précision suivante : la 1/2 h de garderie du Mardi et Jeudi est compris dans la participation annuelle, si les enfants vont aux TAP, le lundi et/ou le vendredi. Par contre, pour les familles qui ne mettent les enfants aux TAP uniquement le mardi et/ou jeudi, il est décidé de demander une participation annuelle/enfant de 20,00 € et ce quelque soit la classe.

Une délibération sera prise dans ce sens.

AMENAGEMENT FOND DE SALLES :

Délibération pour apporter une précision à la délibération N°40/16 du 5 juillet 2016 : le conseil autorise le Maire à solliciter un permis de construire pour l'ancienne gare et un permis d'aménager pour l'espace loisirs-terrain de jeux-parking. Dans la première délibération, il n'avait été stipulé qu'un permis de construire pour l'ensemble du projet.

Ces documents d'urbanisme ont été adressés au service instructeur de l'agglo et aux ABF. Des pièces complémentaires ont été demandées et fournies. Pour l'instant, pas de réponse.

Au niveau de la subvention, réponse négative de la Sous-Préfecture concernant l'attribution de la DETR. Pas de nouvelle à ce jour, de la demande de subvention au titre du soutien à l'investissement public local.

TRAVAUX :

a) Cimetière Salles :

Les ABF ont donné une réponse favorable à une condition : le mur séparant le cimetière actuel et le futur espace columbarium devra être refait à l'identique, soit en pierre. Hors ce mur n'est pas en pierre, mais en pisée. Un courrier, pour signaler cette erreur d'interprétation, a été adressé fin juillet aux ABF. A ce jour, pas de réponse. Le conseil souhaite que cette prescription soit levée.

b) Eglise Arbuissonnas :

La façade ouest est terminée depuis fin juillet. Les travaux de la façade sud sont en cours.

PATRIMOINE COMMUNAL :

Délibération pour demander l'inscription au niveau régional puis le classement au niveau national des bâtiments communaux suivants : Cloître – Salle capitulaire – porte gothique – parloir et le « galotrope » (1^e étage au dessus du parloir), au titre des monuments historiques. Le conseil donne son accord pour cette demande.

Les Amis de Salles souhaiteraient que la porte gothique soit restaurée. Il propose que leur association participe financièrement à ces travaux et demande qu'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine soit lancée. Il serait souhaitable d'avoir une estimation du montant des travaux.

Depuis le 7 juillet 2016, la ZPPAUP a été transformée automatiquement en site patrimonial remarquable

SALLE DU BREUIL :

Il est décidé de modifier la délibération N° 54/14 du 4 novembre 2014, relative au tarif de location, comme suit :

Employés communaux : Tarif « Habitants » limité à une fois par an (Vote : 13 oui)

Habitants de la commune : Location limitée à 1 fois par an (tarifs identiques). (Vote : 13 oui)

Amicale Jeunes Sapeurs-Pompiers : 1^{ère} fois gratuit – Location supplémentaire Tarif « Habitants »
(Vote : 13 oui)

Fanfare « La Sallésienne » : 1^{ère} fois gratuit – Location supplémentaire Tarif « Habitants »
(Vote : 13 oui)

Les autres clauses de la délibération N°54/14 sont inchangées.

LOGEMENT « RUE DE LA VOÛTE » :

Le conseil décide d'attribuer le logement situé au 178 rue de la Voûte (1^{er} étage) à Mr Sylvain MOROS, à compter du 20 septembre 2016, pour un loyer mensuel de 450,00 € + 8 € de charges.

Des travaux de remise en état ont été effectués (peinture, chauffe-eau et sol acoustique) pour un montant total de 5 546,16 € TTC). L'isolation phonique entre ce logement et le salon de coiffure étant très mauvaise, un sol spécial a été posé).

Le hall d'entrée, les fenêtres et les volets ont été repeints (3890,70 € TTC).

PERSONNEL COMMUNAL :

a) Cantine Garderie :

Suite à la mise en retraite pour invalidité de l'adjoint technique s'occupant de la cantine et de la garderie, il est décidé la création de :

- 1 poste Adjoint technique à compter du 1^{er} octobre 2016
- 1 poste Adjoint d'animation à compter du 1^{er} octobre 2016

b) Agence postale communale :

Me MEGARD faisant valoir ses droits à la retraite au 1^{er} octobre 2016, il a été décidé de recruter, parmi les 9 candidatures, Mme Odile BACHEVILLIER. Cette personne est recrutée en tant d'adjoint administratif, à raison de 15 heures/semaine. **L'agence postale sera désormais ouverte, le matin de 8h à 11h, le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.**

c) Adjoint technique Voirie-espaces verts :

La commune recherche une personne pour assurer le remplacement de Mr Thierry MATHIEU pour une période de 3 à 4 mois, à raison de 35 heures/semaine. Prise des fonctions le 3 octobre prochain.

FINANCES :

Suite au changement de trésorerie au 1^{er} janvier 2016 (de BELLEVILLE à VILLEFRANCHE), il y a lieu de délibérer quant à l'attribution de l'indemnité de conseil au nouveau percepteur. Le conseil décide d'attribuer cette indemnité à taux plein à Mr BLANQUIN, à effet du 1^{er} janvier 2016.

Délibération pour régularisation de l'écriture relative aux amortissements 2016. La somme de 0,06 cts sera virée de l'article 60621 à l'article 6811.

TRI-SACS JAUNES :

Date de distribution :

Mercredi 7 décembre (17h à 19h)

Samedi 10 décembre (9h à 11h)

CULTURE :

Chaque année, la commune organise un concert. Cette année, Mme GUYOT propose un concert, du groupe vocal « COULCAF », le vendredi 2 décembre à la salle du Breuil. Le coût financier du spectacle, s'élève à 1 500,00 €. La buvette sera organisée et attribuée à la classe de conscrits de l'année prochaine, soit la classe en « 7 ».

BULLETIN MUNICIPAL :

Les associations qui souhaitent faire paraître un article dans le bulletin municipal, doivent le faire parvenir pour début novembre au plus tard.

MUSEE :

a) Visites :

3 290 personnes sont venues visiter le musée depuis le 1^{er} janvier 2016, soit 100 visiteurs de plus que l'an passé à la même date. Début septembre, 5 journalistes (de journaux différents) anglais sont venus en visite. Un article sur notre site sera publié dans ces journaux.

b) Manifestations à venir :

Le 12/10 = conteuse à 15h

Le 19/10 = visite pour le label « pays d'art et d'histoire » décerné par la DRAC

Le 28/10 = Label « Vignobles et découvertes » 3 sites visités (Oingt + Château de Bagnols + Salles)

Le 5/11 = Conférence avec visite géologique du Cloître avec Mr Bruno ROUSSEL, géologue

JOURNEES DU PATRIMOINE :

Elles se dérouleront le samedi 17 et dimanche 18 septembre. Le thème sera « Patrimoine et Citoyenneté ». 2 visites de la mairie avec petite pièce théâtrale, le samedi à 14 h et 16h. Un bus gratuit partira de VILLEFRANCHE.

DIVERS :

Associations : Prévoir une réunion avec toutes les associations (Grégory GUILLARME et Chantal KOOMEN)

Voie du tacot : Réunion (mercredi 5 octobre) avec Mme PETROZZI de St Julien, Annette LALLEMENT et Florence GUYOT afin de préparer un dossier à présenter à l'agglo.

Illuminations : Fr. BOUCAUD se charge de faire signer les dernières conventions et va voir avec G.GUILLARME pour l'achat de guirlandes, pour la rue du 8 mai.

Redevance spéciale « Ordures Ménagères » : 1 317,33 € TTC pour le 1^{er} semestre 2016 (école-cantine-salle du Breuil).

Propriété RABUT « Le Viaduc » : Le département et le propriétaire prennent en charge les travaux de purge et de sécurisation de la falaise, située au dessus du garage.

Ambroisie : Les référents ambroisie, Christophe MATHON, Raymond RUET et Thierry MATHIEU doivent veiller à détruire cette plante qui provoque des allergies.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 4 Octobre 2016 à 19h00

Mardi 8 novembre 2016 à 19h00

Mardi 6 décembre 2016 à 19h00